



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Importance des actes de prévention dans la médecine de demain

Question écrite n° 9962

Texte de la question

M. Benoit Potterie interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'importance donnée à la prévention dans la médecine de demain. Les négociations conventionnelles de la filière dentaire ont lieu en ce moment avec l'ombre planante d'un règlement arbitral qui rend les discussions moins sereines. Une refonte totale de la nomenclature des actes prenant en compte la notion de « gradient thérapeutique » et la prévention nécessitera une ambition gouvernementale afin de faire entrer la médecine dentaire dans le XXIème siècle, et par là même, permettre aux citoyens de garder leur capital dentaire le plus tard dans la vie, en évitant trop rapidement la pose de prothèses coûteuses et mutilantes. Cette philosophie conservatrice de l'organe dentaire peut s'adapter à la médecine en général ; mais nécessite des moyens dans un premier temps avant des économies de santé dans un second temps. Il souhaite l'interroger sur les orientations qu'elle compte donner à la médecine du futur et de la dentisterie en particulier pour permettre une prévention efficace et une meilleure prise en charge des patients tout en prenant en considération les revendications des praticiens.

Données clés

Auteur : [M. Benoit Potterie](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9962

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2018](#), page 5523

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)